ABBÉ CÉRIANI : COMMENTAIRES SUR LE COMMENTAIRE ELEISON 270 : QUI DIVISE ?

COMMENTAIRES

sur le Commentaire *Eleison 270*

QUI DIVISE ?

Dans son Commentaire *Eleison 270* du 15 septembre 2012, Monseigneur Williamson analyse le chapitre VII de l'Évangile selon saint Jean et l'applique à ceux qui **seraient** vraiment en train de diviser les rangs de la Tradition.

De même que la division actuelle de l'Église est imputable non à Monseigneur Lefebvre ni à ceux qui l'ont suivi, mais principalement aux autorités de l'Église qui sont en train de déformer la vraie religion, de même, les véritables responsables de la division actuelle des rangs de la Tradition **seraient** ceux qui promeuvent un pot-pourri composé de Vérité catholique et d'erreur conciliaire.

S'il en est ainsi, c'est parce que la Vérité prend le pas sur l'autorité comme sur l'unité.

Pour parvenir à cette conclusion, Mgr Williamson, partant d'une première question fondamentale – Où est la vérité en l'an 2012 ? – pose une série d'autres questions qui appellent des réponses évidentes, mais auxquelles il omet de répondre, et ce dans un dessein bien précis.

On me permettra donc de proposer à Mgr Williamson quelques réponses à ces questions :

- Le rite romain de la Sainte Messe, qui n'avait jamais été dépouillé de ses droits, a perdu *de jure* sa condition d'unique forme ordinaire et officielle depuis l'adoption du *Motu Proprio* du 7 juillet 2007. **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Selon le *Motu Proprio* de Benoît XVI, la Messe traditionnelle doit être considérée comme abrogée en tant qu'expression ordinaire de la liturgie de l'Église. **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Par ce *Motu Proprio*, la Rome antichristique et moderniste a rabaissé le rite romain de la Sainte Messe, la reléguant à la condition de « forme extraordinaire » et l'unissant au « rite bâtard montinien », devenu la « forme ordinaire » de l'unique rite romain. **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Pour s'adapter à la réalité du *Motu Proprio*, il est nécessaire de dire que le Missel traditionnel n'a jamais été abrogé en tant que forme extraordinaire. **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Pour s'adapter à la réalité du *Motu Proprio*, il est nécessaire de dire que le Missel traditionnel a été abrogé en tant que forme ordinaire. **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Pour s'adapter à la réalité du *Motu Proprio*, il est nécessaire de dire qu'on n'est autorisé à célébrer la Messe traditionnelle que comme forme extraordinaire. **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Pour s'adapter à la réalité du *Motu Proprio*, il est nécessaire de dire qu'on n'a pas le droit de célébrer la Messe traditionnelle comme forme ordinaire. **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Au mépris de ces vérités, Mgr Williamson a fait chanter un *Te Deum* au Séminaire de La Reja pour célébrer la promulgation du *Motu Proprio*. **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Mgr Williamson a écrit dans son Commentaire du 15 septembre 2007 : « La Messe dite "tridentine" est pleine de saine doctrine catholique ; cependant, je ne puis que me réjouir de voir le *Motu Proprio* reconnaître qu'elle n'a jamais été abolie et concéder une certaine liberté pour la célébrer. » **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Mgr Williamson a reçu de l'abbé Cériani une lettre datée du 21 décembre 2007 (à laquelle il n'a jamais répondu) et où l'auteur écrivait ceci : « Il ne faut pas se laisser séduire par l'illusion qu'à elle seule, la Messe traditionnelle puisse maintenir ou rétablir – forcément et complètement – les prêtres et les fidèles dans la bonne doctrine. Nous en voulons pour preuve le cas des orthodoxes schismatiques, qui n'ont jamais modifié la liturgie depuis des siècles et qui n'en sont pas moins restés hors de l'Église. Lors du concile Vatican II, le Pape et tous les évêques célébraient la Messe traditionnelle, ce qui ne les a pas empêchés de modifier la Tradition de l'Église. Dernièrement, enfin, ceux qui ont signé un accord avec Rome ont peu à peu

adhéré aux nouvelles doctrines résultant du concile Vatican II, tout en célébrant la Messe traditionnelle. » **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Jusqu'à aujourd'hui, Mgr Williamson a confirmé par son silence ce qu'affirme le Décret du 21 janvier 2009 : « Par une lettre du 15 décembre 2008, adressée à Son Éminence le Cardinal Dario Castrillón Hoyos, Président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, Mgr Bernard Fellay, également au nom des trois autres évêques consacrés le 30 juin 1988, sollicitait de nouveau la levée de l'excommunication *latae sententiae* déclarée formellement par le Décret du Préfet de la Congrégation pour les Évêques, en date du 1er juillet 1988. » **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Mgr Williamson a cosigné la lettre du 29 janvier 2009 à Benoît XVI, où l'on peut lire ceci : « Très Saint-Père, c'est dans l'action de grâces que nous désirons exprimer à Votre Sainteté notre profonde reconnaissance pour l'acte de Sa paternelle bonté et de Son courage apostolique par lequel Elle a rendu inopérante la mesure qui nous a frappés il y a vingt ans à la suite de notre sacre épiscopal. » **Vrai ou faux ? VRAI**.

- Mgr Williamson a écrit fin janvier au Cardinal Castrillón Hoyos une lettre se terminant ainsi : « Veuillez accepter aussi, et transmettre au Saint-Père, mes sincères remerciements personnels pour l'acte de paternelle bonté et de courage apostolique par laquelle Elle a rendu inopérante la mesure qui nous a frappés il y a vingt ans à la suite de notre sacre épiscopal. » **Vrai ou faux ? VRAI**.

À la lumière de ces questions et réponses (qui pourraient s'enrichir de ce que Mgr Williamson a publié dans ses Commentaires *Eleison* des années 2009 à 2012), et en guise de conclusion, afin de dissiper les doutes qu'auraient pu susciter les verbes au conditionnel du début (« … qui **seraient** vraiment en train de diviser les rangs de la Tradition […] **seraient** ceux qui promeuvent un pot-pourri composé de Vérité catholique et d'erreur conciliaire), **j'affirme ceci** :

1. que Monseigneur Williamson **a divisé et continue à diviser** les rangs de la Tradition ;

2. que Monseigneur Williamson **a promu et continue à promouvoir** le pot-pourri composé de vérité catholique et d'erreur conciliaire.

Y esto, le guste a quien le guste, lo vea quien lo vea, lo reconozca quien lo reconozca…

Abbé Juan Carlos Cériani